



Région

## Plan Juncker: Paris et Bruxelles gardent la main

PUBLIÉ LE 22/10/2015

PHILIPPE FLUCKIGER



Le **journal** du jour  
à partir de **0,75 €**

« Nous avons là une occasion unique pour permettre aux Européens de saisir concrètement à quoi sert l'Union. Ne passons pas à côté de cette opportunité... » C'était au mois d'avril dernier. À la tribune du comité des régions (l'autre parlement européen, celui où siègent les territoires), Claude Gerwerc, président de la Picardie se battait pour obtenir que les territoires européens soient partie prenante dans la mise en œuvre d'un plan Juncker supposé relancer une économie européenne en panne. Quelque 315 milliards d'euros pour financer des grands projets d'infrastructures, mais également des PME et ETI (entreprises de taille intermédiaire) innovantes, clefs de la reprise.

### L'Europe fait la sourde oreille

Six mois plus loin, si ce n'est pas un constat d'échec, ça y ressemble. Témoin cette nouvelle session du comité des régions qui s'est tenue la semaine dernière, au cours de laquelle le même Claude Gerwerc présentait un amendement visant à faire de la régie (un schéma dans lequel la collectivité garde la main sur un service public) un des modèles possibles d'administration des projets, aux côtés du sacro-saint PPP (partenariat public-privé) cher à la Commission européenne. Le président de région s'appuyait sur un exemple concret : le service public de l'efficacité énergétique mis en place par la Picardie. Un dispositif innovant qui permet à la collectivité de prendre en charge les travaux de rénovation thermique chez les particuliers qui n'ont pas les moyens de les financer. Le remboursement s'effectue sur la base des économies d'énergie réalisées. Avantages multiples : lutte contre la précarité énergétique, lutte contre les émissions de CO<sup>2</sup>, relance du secteur du bâtiment...

Un schéma souvent cité en exemple, y compris à Bruxelles. Mais amendement retoqué quand même ! Et pas uniquement parce que les élus du PPE (droite européenne) ont eu ce jour-là, le courage de braver le crachin bruxellois pour gagner, un chouïa plus nombreux que ceux de la gauche, un hémicycle où ils sont censés être minoritaires... « *La régie permettait de mettre de la proximité dans la gestion des dossiers qui entreront dans le plan Juncker. Mais comme d'habitude, quand on cherche à raccourcir les circuits pour être efficaces, on se heurte aux grosses administrations. L'Europe c'est aussi ça* », pestait à la sortie le président de la Picardie.

Ni régie pour l'administration des projets donc, ni collectivités associées au choix de ces projets... La mise en œuvre du plan Juncker demeure l'apanage quasi exclusif de la Commission européenne et des États membres. « *Le risque c'est de voir ce plan qui était destiné aux PME et aux ITE, se cantonner à des gros projets, excluant de fait le tissu économique, rappelle Claude Gewerc. C'est dommage, parce que, avec ou sans plan Juncker, nous discutons toutes les semaines d'aides aux entreprises. Qui mieux que les collectivités, sait ce qu'est la réalité des territoires ? Si nous laissons faire Paris et Bruxelles, nous passons à côté de l'essentiel, la proximité* ».

L'Europe semble bien partie pour. Et si c'était une question de gènes ?